

COMPTE DE GESTION 2024 Notice Excel

Le service ISTF 49 a conçu un formulaire de compte sous format Excel pour vous aider à rédiger le compte-rendu de gestion.

Voici quelques indications pour vous aider à remplir le compte de gestion pas à pas.

Commencez par activer la modification du classeur Excel (la question vous est posée lorsque vous ouvrez le document).

La première règle à appliquer est de modifier uniquement les cellules colorées en jaune.

Les autres (blanches, vertes ou roses) contiennent des formules que nous avons préalablement entrées : elles sont donc verrouillées.

					ASSOCIATION TUTHLAIRE
COMPTE DE GESTION					CIC
202_					CIC
Tribunal compétent :	ANGERS	Régime de	Protection:	CURATE	ELLE RENFORCEE
Nom de la personne protégée :	Isidore DUP	ТИС			N* RG : 25/A/00270
BILAN FINANCIER :					
Solde des comptes et placements	au 01 janvier	202_			58 394,12€
Recette	es de l'année	202_		+	- €
Dépense	es de l'année	202_			- €
Solde des comptes et placements	au 31 décem	202_		-	58 394,12 €
Ce solde est réparti sur les comp	tes et placen	nents qui suiven	t:		
Nature des avoirs	Banque	et n° compte	Solde au 01	1/01/202	Solde au 31/12/202_
Compte-chèques	BQ X n°0000	000000000000000000000000000000000000000	1	254,20 €	1 254,20 €
Compte de vie quotidienne	BQ X n°0000	000000000000000000000000000000000000000		20,00 €	20,00€
Livret A ou Livret Bleu	BQ X n°0000	000000000000000000000000000000000000000	1	501,36 €	1 501,36 €
Livret Développement Durable (LDD)	BQ X n*0000	000000000000000000000000000000000000000	2	587,12€	2 587,12 €
Livret d'Epargne Populaire (L.E.P)	BQ X n*0000	000000000000000000000000000000000000000		584,24€	584,24€
Plan d'Epargne Populaire (PEP)					0,00€
Plan d'Epargne Logement (PEL)	BQ X n*0000	000000000000000000000000000000000000000	4	800,20€	4 800,20 €
Compte Epargne Logement (CEL)					0,00€
Plan Epargne Retraite (PERP)					0,00€
Assurance-vie	BQ X n°0000	00000000000000000	23	587,00€	23 587,00 €
Plan d'Epargne en Actions (PEA)	BQ X n°0000	00000000000000000	21	547,00€	21 547,00 €
Compte-titres					0,00€
Plan Capital Vert	BQ X n*0000	00000000000000001	2	513,00€	2 513,00 €
Autres (à préciser)					0,00€
Autres (à préciser)					0,00€
Autres (à préciser)					0,00€
		TOTAL :	58	394,12€	58 394,12€

Première feuille : Inventaire

Il est nécessaire de remplir la feuille d'inventaire en premier.

Indiquez l'année, le nom de la personne protégée (qui se reporteront automatiquement dans les autres feuilles), le tribunal compétent, le type de mesure et le numéro de RG.

Passez ensuite directement au tableau des placements et entrez le nom de l'établissement bancaire, le numéro de compte et le solde au 01/01/2024 de tous les comptes et placements (solde identique à celui indiqué dans le compte de gestion 2023 au 31/12/2023).

La première ligne de ce tableau doit forcément être consacrée au compte chèques le plus utilisé de la personne protégée.

La deuxième au compte Vie quotidienne utilisée par la personne protégée elle-même quand il existe.

N'entrez pas le solde des comptes au 31/12/2024. Il sera automatiquement calculé.

Observations éventuelles sur l'évolution d'autres valeurs mobilières (Coffre, mobilier de valeur, créance...)



Note : s'il s'agit de votre premier compte de gestion, entrez le solde des comptes à la date de votre désignation et non au 1er janvier.

Vous pouvez également remplir le tableau des immeubles et des dettes. Cliquez ensuite sur l'onglet Compte courant, au bas de l'écran.

Deuxième	feuille	1	Compte	courant

Isidore DUF	PONT		Compte de gestion	202_
	Compte-chèque	es BQ X n°0000000000000000	01	
	Solde au 1er janvi	er 202_	-	1 254,20 (
Na	ature de l'opération		Recettes	Dépenses
Janvier Sa	alaire/chomage	010017 - 00414	1.050.00.0	<u> </u>
Re	etraite	CARSAT + CRAM	1 358,00 €	
All	location Adulte Handicape			
Pr	restation de Compensation			
All	location	logement	18,00€	X
Lo	oyer/fermage			
Re	evenus mobiliers	intérêts parts sociales	5,42€	
Re	emboursements	mutuelle	7,50€	
Au	utres recettes	vente voiture	1 400,00 €	
Vir	rements des placements	Du Livret A	1 500,00 €	/
Fr	rais d'hébergement			2 214,00
Fr	rais d'accueil familial			
No	ourriture, vie courante	coiffeuse		38,00
Fr	rais vestimentaires			
Ed	quipement			
As	ssurance/mutuelle			122,00
So	oins médicaux			25,00
Im	npôts	taxes foncières		58,00
Dé	éplacements	taxi visite médicale		32,00
Lo	oyer/prêt immobilier		X	
Er	ntretien immobilier	travaux toiture		2 500,00
El	lectricité/gaz/eau/fuel			89,00
Aid	de à domicile			
Té	éléphone, internet			19,99 (
Va	acances/loisirs	sortie cinéma		15.00
De	ette			
Au	utres dépenses		1 / \	
Ar	rgent laissé à la libre disposition de la p	ersonne protégée		50.00
Vir	rements vers placements	vers PEL et assurance-vie	/	85.00
to	tal du mois de janvier		4 288,92 €	5 247,99
	solde au 31 janvi	er 202		295 13 (

Vous noterez ici le montant de toutes les recettes (postes verts) et de toutes les dépenses (postes roses) en vous basant sur les relevés bancaires. Si vous souhaitez apporter des précisions sur les opérations indiquées, vous pouvez le faire dans la colonne C.

N'oubliez pas de noter les mouvements en provenance des placements (livrets, plans, assurancevie...) de la personne protégée dans le poste « Virements de placements ».

De même, les opérations du compte courant vers les placements doivent être indiquées dans la dernière ligne de chaque mois (« Virements vers placements »)

Grâce à la ligne "solde", vous pouvez vérifier à chaque fin de mois que votre compte est juste et correspond au relevé de la banque.

Troisième feuille : placements

Entrez de nouveau le nom de la personne protégée en haut à gauche de la feuille.

Remplissez les cellules jaunes pour chaque placement en précisant bien la nature de l'opération.

Attention, les intérêts ainsi que les frais ou prélèvements sociaux doivent être inscrits dans les cellules prévues à cet effet.

Vérifiez que le solde au 31/12/2024 correspond à votre relevé bancaire. Ce solde est automatiquement reporté dans le tableau des placements de la feuille « Inventaire ».

	Type de compte :	Plan d'Epargne Logement (PEL)		
	Solde au 01/01/202_		6 580,00 €	
date	Nature précise de l'opération	crédit	débit	
année 202.	Versements mensuels du c. chèques 45€ x 12	540,00€		
	versement intérêts/Plus Values	104,00 €		
	Prélèvements sociaux et frais		42,00 €	
	Total des opérations	644,00 €	42,00	
	Nouveau solde au 31/12/202		7 182,00 €	

Nature des avoirs	Banque et n° compte	Solde au 01/01/202_	Solde au 31/12/202
Compte-chèques		1 452,23 €	1 374,18
Livret A ou Livret Bleu			0,00
Livret Développement Durable (LDD)			0,00
Livret d'Epargne Populaire (L.E.P)			0,00
Plan d'Epargne Populaire (PEP)			0.00
Plan d'Epargne Logement (PEL)		6 580,00 €	7 182,00
Compte Epargne Logement (CEL)			0,00
Plan Epargne Retraite (PERP)			0.00

Quatrième feuille : Récapitulatif annuel

Vous n'avez ici aucun chiffre à entrer : les calculs ont été faits automatiquement. Vous devez simplement indiquer une dernière fois le nom de la personne protégée.

Vérification du compte de gestion

Pour vérifier que votre compte de gestion est juste, vous devez reprendre la première feuille « Inventaire » et comparer les cellules F10 et F26 (dans le tableau : total des placements au 31/12/2024). Si elles sont égales, le compte est juste. Dans le cas contraire, il vous faut revérifier toutes les feuilles puis nous contacter.

BILAN FINANCIER :			
Solde des comptes et placements au	01 janvier 202. :		23 073,24 €
Recettes de l'année 202. :			17 170,75 €
Dépenses de l'année 202. :			16 622,58 €
Solde des comptes et placements au	¥	23 621,41 €	
Ce solde est réparti sur les com	ptes et placements qui su	ivent:	
Nature des avoirs	Banque et nº compte	Solde au 01/01/202_	Solde au 31/12/202.
Compte-chèques		1 452,23 €	1 285,59 €
Livret A ou Livret Bleu		12 587,36 €	12 681,77 €
Livret Développement Durable (LDD)		2 453,65 €	2 472,05 €
Livret d'Epargne Populaire (L.E.P)			0,00 €
Plan d'Epargne Populaire (PEP)			0,00 €
Plan d'Epargne Logement (PEL)		6 580,00 €	7 182,00 €
Compte Epargne Logement (CEL)			0,00 €
Plan Epargne Retraite (PERP)			0,00 €
Assurance-vie			0,00€
Plan d'Epargne en Actions (PEA)			0,00 €
Compte-titres			0,00€
Autres (A préciser)			0,00 €
Autres (A préciser)			0,00 F
	TOTAL	23 073,24 €	23 621,41 €

Le compte-rendu des diligences

Si vous êtes aussi chargé de la protection de la personne, vous devez remplir ce formulaire en répondant simplement (dans les cellules jaunes) aux questions posées.

Envoi au Tribunal d'Instance

Vous pouvez n'imprimer que les feuilles "Inventaire", "Placements", "Récapitulatif annuel" et « Compte-rendu des diligences ».

Pour les tribunaux de Cholet et d'Angers, les comptes de gestion devront être adressés avant le 31 mars 2024.

Pour le tribunal de Saumur : les comptes de gestion devront être adressés avant le 30 avril 2024.

N'oubliez pas de dater et de signer le compte de gestion.

Si un subrogé-tuteur a été désigné, il devra également y apposer sa signature car il est chargé de la vérification du compte.

Si plusieurs tuteurs ou curateurs ont été désignés, ils devront tous signer. Ces signatures valent approbation.

Le compte de gestion devra être accompagné des justificatifs suivants :

- <u>- Justificatifs de ressources</u> : dernier avis d'imposition de la personne protégée, courrier de la CAF indiquant les montants perçus...
- Justificatifs des dépenses supérieures à 250 € (concernant les frais d'hébergement et le loyer, le dernier trimestre suffira)

- Etat de tous les comptes et placements au 31/12/2024

- Les relevés bancaires constatant d'éventuels mouvements sur les placements.

Si vous êtes le seul tuteur/curateur et qu'aucun subrogé n'a été désigné, c'est le directeur des services de greffe judiciaires du Tribunal qui sera chargé de la vérification et de l'approbation du compte de gestion.



Chaque année, le Service ISTF 49 se tient à votre disposition pour la vérification de votre compte de gestion **sur rendez-vous**.

Pour nous permettre de satisfaire le plus grand nombre, nous vous invitons à prendre rendez-vous au Service ISTF 49 dès que vous avez reçu tous les éléments nécessaires à l'élaboration et à la justification du compte de gestion, ceci afin d'éviter un dépôt tardif des comptes auprès du greffe.

Service ISTF 49 - Association CITE JUSTICE CITOYEN - 8 square François Truffaut BP 61046 49010 ANGERS CEDEX 01 Téléphone fixe : 02.41.80.91.77 Portable : 06.09.04.80.73 Messagerie : istf49@asso-cjc.org Site : www.asso-cjc.org